

NOISY-LE-SEC

Elle permettra le lancement des travaux de prolongation

Tramway T1: la déclaration d'utilité publique signée par les préfets

La prolongation du tramway T1 de Noisy-le-Sec à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) vient de faire un pas décisif avec la signature de la déclaration d'utilité publique (DUP) par les deux préfets lundi.

Stéphane Troussel, président PS du conseil général, se félicite de cette décision. « Cette déclaration, sur laquelle la commission d'enquête avait rendu un avis favorable

sans réserve est l'heureuse conclusion d'une longue période de nécessaire concertation entre l'ensemble des partenaires, s'enthousiasme-t-il. Ce temps est achevé et j'invite chacun à la responsabilité : aujourd'hui les travaux doivent commencer. »

Une petite phrase à destination du maire (UDI) de Noisy-le-Sec, Laurent Rivoire, qui s'oppose au tracé proposé préférant celui par la

plaine ouest. « Je suis profondément choqué que les préfets aient pris cette décision à moins de 30 jours des élections municipales, s'insurge-t-il. C'est un sujet trop sérieux pour perturber la campagne. J'invite tous les candidats sur la ville à se mobiliser contre ce choix. Et j'annonce aussi que la DUP sera attaquée devant le tribunal administratif dès que je l'aurais reçue. »

S.T.